



Compte-rendu du 21 octobre 2014

Le vingt et un octobre deux mil quatorze, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 15 octobre, s'est réuni, à la mairie - salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET.

Membres :

- en exercice :	19	Présents : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD et Marie-Christine CALLSEN, Adjoints ;
- présents :	15	Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Cécile TALON, Yanisse DENAT, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS, Stéphanie MICHEL et Flavien FEUGERE, conseillers municipaux.
- votants :	18	
Quorum :	10	

Absents et excusés : Bruno GALICHON représenté par Sandrine GALICHON, Elodie BERRAUD, Maryline PERRIN représentée par Daniel DURAND et Delphine LINOIS représentée par Marie-Christine CALLSEN.

Secrétaire : Daniel BOUILLON - **Secrétaire auxiliaire :** Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 16 septembre 2014 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre et le procès-verbal de sa réunion du 16 septembre 2014.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Le conseil municipal n'émet pas d'observations sur les comptes-rendus des réunions suivantes :

- Bureau municipal du lundi 29 septembre : Jean-Victor THEVENET, Maire, attire l'attention du conseil municipal sur la commémoration du 11 novembre 1918. Elle sera animée avec le concours des élèves des deux écoles avec lecture de textes et lâcher de ballons. Il invite chacun à y participer.
- Commission Bâtiments du jeudi 2 octobre
- Vie sociale et associative du mardi 30 septembre
- Réunion de service de la garderie et du restaurant scolaires du mardi 7 octobre
- Comité consultatif garderie et restaurant scolaires du jeudi 9 octobre

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des décisions qu'il a prises depuis sa dernière réunion. Elle concerne le droit de préemption urbain et les contrats, marchés et prêts.

- droit de préemption

n° Date Décision	Demandeur Date Propriétaire Désignation du bien	Situation du bien	Prix Acquéreur
475 14 octobre 2014 Non préemption	Agence YXIME Rhône-Alpes 11 septembre 2014 Réseau ferré de France	AA 55, 56, 103, 115 – AC 2, 11p – AD 26, 27, 42, 43 – AN 10, 13, 15, 16, 17, 65 – B 662, 688, 830, 861, 862, 863 et 866	Projet de cession d'une section de ligne désaffectée au profit du Conseil général de la Loire dans le cadre d'un projet de voie verte

476 14 octobre 2014 Non préemption	Agence YXIME Rhône-Alpes 11 septembre 2014 Réseau ferré de France	AC 11p – A 865, 888, 1097 et 1099	Projet de cession d'une section de ligne désaffectée au profit du Conseil général de la Loire dans le cadre d'un projet de voie verte
--	---	--------------------------------------	---

- contrats, marchés, prêts

Passés avec	prix	Date N°
EIFFAGE TP Rhône-Alpes Auvergne Programme de voirie communale 2014 – marché de travaux complémentaires	7 826,14 € HT 9 391,37 € TTC	DEC.2014-04-02 7 octobre 2014

Comité consultatif Garderie et restaurant scolaires : modification de la composition

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal désigne, à l'unanimité des votants, les délégués des parents pour siéger au sein du comité consultatif Garderie et restaurant scolaires pendant l'année 2014-2015 :

- à l'école publique : Florence D'AMATO et Nelly PONTET
- à l'école privée : Mélanie SILVESTRE et Magalie LESPINASSE.

Charlieu-Belmont Communauté : approbation des statuts

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, les statuts de la nouvelle communauté de communes. Ils ont dû être revus à la suite de la fusion des communautés du Pays de CHARLIEU et du Canton de BELMONT DE LA LOIRE.

Vente d'un terrain de Mme DE DREUZY à la commune : établissement de l'acte par l'office notarial de CHARLIEU

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Face aux difficultés rencontrées pour obtenir de la propriétaire des documents indispensables à la rédaction de l'acte administratif, le conseil municipal décide de confier la vente à l'office notarial de CHARLEU. Me RAQUIN détient lesdits documents mais il ne peut pas les remettre à la commune.

Création d'un espace commercial au bourg : proposition de reprise du projet

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Après prise de connaissance du projet élaboré en octobre 2012 avec le concours de M. et Mme FOUILLAT, boulangers, la nouvelle équipe municipale décide, à la majorité des votants (1 voix CONTRE) de reprendre l'étude du dossier. Elle décide de confier la conception du bâtiment à un architecte plus spécialisé dans le domaine commercial et attend de connaître la réponse du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) pour un éventuel financement. M. GALL, installé en juillet 2014, est intéressé par le projet de délocalisation de son commerce mais un bâtiment plus petit que celui prévu lui suffirait. Il aimerait que le fournil soit ouvert sur le magasin.

Création d'un espace commercial dans la zone d'activité : présentation de l'avancement du dossier

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance de l'avancement du dossier. Les locaux, destinés à la location, sont tous réservés. Les travaux de construction des bâtiments doivent démarrer en novembre.

Fiscalité de l'urbanisme : exonération facultative de la part communale de la taxe d'aménagement des abris de jardin soumis à déclaration préalable

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à la majorité des votants (3 abstentions ; 15 pour ; 0 contre) d'exonérer les abris de jardin, soumis à déclaration préalable, de la part communale de la taxe d'aménagement. Il souhaite que le département soit informé de sa démarche.

Contrat d'économie d'énergie du SIEL : utilisation pour des travaux dans le logement de la mairie et la salle des fêtes de Carillon

Rapporteur : Daniel BOUILLON, Adjoint délégué aux bâtiments.

La commune peut utiliser une partie du certificat d'économie d'énergie généré par le remplacement de la chaudière du logement de la mairie pour financer la ventilation mécanique du logement de la mairie et le remplacement de la régulation de la salle des fêtes de Carillon. Le conseil municipal statuera lors de sa prochaine réunion, au vu de la convention proposée par le SIEL.

Temps d'activités périscolaires mis en place avec la réforme des rythmes scolaires : conventions de partenariat avec :

- le Comité de la Loire de Volley-ball pour des séances de volley-ball et de jeux de balles
- Stéphanie DEGREVE, formatrice indépendante, pour des séances d'éveil en anglais

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance du programme des ateliers périscolaires de novembre et décembre 2014. Il approuve, à l'unanimité des votants, les conventions à passer avec le Comité de la Loire de Volley-ball pour des séances de volley et de jeux de balles et avec Mme Stéphanie DEGREVE, formatrice indépendante en anglais, pour des séances d'éveil en anglais.

Construction de la nouvelle station d'épuration : présentation de la situation financière du service Assainissement

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement.

Le conseil municipal prend connaissance de la situation financière du service Assainissement. Ce service dispose d'un budget autonome, financé par les redevances versées par les usagers (466 foyers). Il peut financer la construction de la nouvelle station d'épuration par emprunt. Il devra également revoir à la hausse le montant de la part fixe et de la part variable de la redevance assainissement.

Budget du service Assainissement : décision modificative° 2 au budget primitif 2014

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET.

Le conseil municipal approuve la deuxième décision modificative au budget primitif 2014 du service Assainissement. L'inscription des fonds nécessaires aux travaux de construction de la nouvelle station d'épuration permettra de lancer la consultation des entreprises. Cette opération, estimée à 1 850 000 € HT, sera financée par emprunt et subventions.

**Cadeaux aux agents communaux et à leurs enfants pour Noël :
remise de chèques Cad'Oh Vitrynes de Roanne**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, d'offrir des chèques Cad'oh aux agents communaux en activité et à leurs enfants de moins de 16 ans pour Noël. Il supprime les bons d'achat attribués aux agents retraités.

**Personnel communal : transformation du contrat unique d'insertion
de Marina DEVEAUX en contrat d'avenir ou recrutement d'un
nouveau contractuel au 1er décembre 2014**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de transformer le contrat unique d'insertion de Marina DEVEAUX (conclu du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014) en contrat d'avenir. Cet agent est ainsi recruté pour deux ans et doit suivre une formation obligatoire. Ce dispositif prévoit une aide financière de l'Etat.

**Garantie d'emprunt de tiers : garantie d'une partie du prêt
souscrit auprès de la Caisse des dépôts pour la réhabilitation de
l'EHPAD St Louis**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, de garantir ce prêt à hauteur de 38 % soit 1 292 000 €.

**Journal municipal Le Carillonneur : révision du tarif des insertions
publicitaires destinées au financement de l'édition de fin d'année**

Rapporteur : Sandrine GALICHON, Adjointe déléguée à la communication.

Le conseil municipal décide de revoir le montant des insertions publicitaires destinées au financement de l'édition de fin d'année du journal municipal Le Carillonneur. Il les fixe à 70 €, 135 € et 195 € en fonction du format.

**Fibre optique : installation de poteaux sur le territoire de la
commune pour desservir ST PIERRE LA NOAILLE**

Rapporteur : Daniel DURAND, Adjoint responsable des réseaux.

Le conseil municipal prend connaissance du projet présenté par Daniel DURAND. Il accepte que les poteaux soient installés en bordure de voies communales plutôt que départementales.

Questions diverses**Remerciements :**

Le conseil municipal prend connaissance des remerciements de deux associations suite à l'attribution subventions de fonctionnement pour l'année 2014.

Observations sur le SCOT approuvé et le PLU de la commune en cours de révision :

Laurent PEGON fait part de ses observations sur la grenellisation du SCOT et ses incidences sur le PLU de la commune. Il a eu connaissance de l'avis défavorable de la Chambre d'agriculture et d'autres suivront. Le conseil municipal en saura plus mi novembre à l'issue de la consultation des services de l'Etat et des personnes publique associées.

Accueil d'un étudiant stagiaire au secrétariat de mairie

Le conseil municipal accepte d'accueillir un étudiant de l'enseignement supérieur stagiaire en 2015.

▪ **Travaux au cimetière**

Daniel DURAND informe que les travaux prévus au cimetière vont démarrer début novembre. Il affichera un avis à la porte du cimetière pour informer les visiteurs.

▪ **Prochaine réunion du conseil municipal**

Elle est fixée au mardi 16 décembre.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 45.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 18 octobre 2014.

Le secrétaire de séance,
Daniel BOULLON



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

